



COMITE
MIDI-PYRENEES
DE NATATION

Commission régionale des officiels natation course
Réunion du 6 octobre 2012

Membres présents : Henri Bergeret, Eric Drouillat, Marie-Thérèse Faugère, Edouard Fernandes, Eric Jany, Joëlle Lieux, Didier Meslet, Eric Philippe, Rafaël Sanchez.

Membres excusés : Alain Nadaud, Patrick Ponsart.

Assiste : Bernard Dalmon, Président du CRMP.

Début de la réunion à 9 heures 00

Taux des amendes pour non-présentation d'officiels :

A la demande du Comité régional, la Commission est appelée à proposer un taux d'amende pour la non-présentation d'officiels en compétition régionale.

A l'unanimité, il est décidé de conserver le même taux de 75 euros.

Ce taux sera proposé pour validation à la prochaine réunion du Comité directeur.

Cartes d'officiel :

Bernard Dalmon informe qu'à partir de septembre 2013, le site Extranat permettra de gérer les officiels, les recyclages, les participations aux jurys et d'éditer les cartes d'officiels.

En attendant, et pour cette saison, des cartes d'officiels seront éditées au niveau régional.

Le modèle présenté est adopté à l'unanimité.

La première série de cartes sera distribuée lors de l'Assemblée Générale du 27 octobre après mise à jour des différents recyclages du mois d'octobre (recyclage des officiels A le 20 octobre, et recyclages départementaux d'officiels B).

Officiels fédéraux :

Comme chaque année à la même époque, la FFN demande les propositions du CRMP pour la prochaine liste d'officiels fédéraux (FFN10).

La Commission décide de faire une « charte » des officiels fédéraux indiquant les devoirs et obligations de ces officiels (voir en annexe).

D'autre part pour pallier la carence des officiels de la liste FFN9 dont la validité s'achève le 31 décembre 2013, il a été décidé ce qui suit :

- Joëlle Lieux et Henri Bergeret seront proposés en remplacement des deux officiels actuellement titulaires sur la liste FFN9

- Jean-Paul Falzon et Eric Drouillat seront proposés pour la liste FFN10 (1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014)

Ces propositions devront être validées par le Comité directeur lors de sa prochaine réunion.

Désignation des jurys de tête des compétitions régionales :

La Commission établit un tableau des jurys de tête (juges arbitres et starters, plus suppléants) pour les compétitions régionales.

Ce tableau sera envoyé aux personnes concernées pour validation.

Recyclage des officiels A :

A huit jours de la clôture des inscriptions, la session de recyclage des officiels A du samedi 20 octobre compte déjà 28 inscrits. D'autre part, il y a eu une demande de clubs pour avoir des dates de recyclages supplémentaires.

Deux sessions de recyclage supplémentaires seront donc organisées :

- le samedi 17 novembre 2012 de 9 heures à 12 heures ; recyclage animé par Henri Bergeret et Eric Jany
- le samedi 19 janvier 2013 de 9 heures à 12 heures ; recyclage animé par Didier Meslet et Eric Drouillat

Tenues des officiels A :

Le Comité régional a demandé de réfléchir à une tenue d'officiel qui serait commune aux officiels A de natation course, de natation synchronisée et d'eau libre, et aux arbitres A de water-polo.

La Commission propose :

- une chemisette blanche (chemisier cintré pour les femmes) avec le logo FFN et la mention Midi-Pyrénées
- un pantalon blanc convertible en pantacourt

Ces propositions devront être validées par le Comité directeur lors de sa prochaine réunion.

Fin de la réunion à 12 heures 30

Annexe

Officiels liste fédérale Devoirs et obligations

Nomination :

Les officiels fédéraux sont obligatoirement des officiels A.

Ils sont proposés à la Fédération par le Comité régional pour deux années civiles, sur proposition de la Commission régionale des officiels. Les propositions sont validées par la Fédération en décembre pour les deux années suivantes.

Les officiels fédéraux sont choisis parmi les officiels A de la région satisfaisant aux critères suivants :

- être officiel A depuis au moins quatre saisons complètes
- avoir participé au jury d'au moins 8 réunions pour chacune des deux dernières saisons
- être à jour du recyclage bisannuel
- avoir donné son accord pour intégrer la liste fédérale des officiels et avoir accepté les devoirs que cela implique

Rôles et devoirs des officiels fédéraux :

1 – Participation aux jurys de compétitions :

Les officiels fédéraux doivent participer régulièrement aux jurys de compétitions régionales et notamment à la meilleure poule régionale des Championnats interclubs.

Ils peuvent être sollicités comme juge arbitre de la meilleure poule régionale des Championnats interclubs dans une autre région de l'IRSO.

Ils sont sollicités pour participer aux jurys des Championnats IRSO lorsque ceux-ci sont organisés sur le territoire du Comité des Pyrénées.

2- Formation :

Les officiels fédéraux doivent participer activement à la formation et au recyclage des officiels A organisés au niveau régional.

Ils doivent également prendre une part active dans la formation et le recyclage des officiels B et C dans leur département.